



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 117770

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le budget pour 2010 de l'établissement public de Fontainebleau. Il aimerait disposer, comme certains de nos concitoyens, du compte de résultat faisant apparaître les principaux postes de dépenses et de recettes. S'agissant de celles-ci, il souhaite une explication à la formulation figurant dans le PAP 2010 qui évoque une perte de recettes liées au changement du statut : il souhaiterait savoir de quelles recettes il s'agit. Enfin il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de visiteurs accueillis dans le domaine et le montant des recettes qui ont été perçues grâce à ces visites.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117770

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9684

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)